

d'élaboration des politiques qui touchent producteur et consommateur, et nous nous opposons absolument à un bill qui superpose à tous les secteurs de l'agriculture un conseil nommé par le gouvernement. Quelque bonnes et sincères que soient les intentions du gouvernement ou du ministre, cela n'en est pas moins un contrôle bureaucratique d'une industrie de base, et nous ne sommes pas disposés à avaler le principe sous-jacent du bill C-197 sans un débat, non pas sur des questions de langage, mais sur la question de savoir s'il s'agit d'une socialisation des plus raffinée de l'industrie agricole canadienne.

Si le gouvernement trouve que ce genre de bill convient pour l'agriculture, il pourrait bientôt se demander pourquoi il ne conviendrait pas pour un autre produit de base. Pourquoi ce genre de bill ne convient-il pas pour l'industrie pétrolière? Le pétrole aussi est un produit de base. Le gouvernement peut bien se proposer de le soustraire à l'Office national de l'énergie pour le confier à un office de commercialisation. Passons à l'industrie du bois en Colombie-Britannique. Imaginez une commission qui décide d'abord qui sera autorisé à y abattre des arbres et ensuite combien. Le bill C-197 est une mesure de ce genre-là, monsieur l'Orateur.

● (3.30 p.m.)

Je pense que le ministre d'État est un jeune qui promet, mais son avenir s'est assombri à cause des responsabilités de son poste, à cause du poids du programme LIFT—ce n'est pas mot d'esprit—qui malheureusement est en train de casser le dos du jeune ministre d'État de Saskatoon. Nous sommes au temps de l'année où il aurait pu corriger des examens à la faculté de droit de la Saskatchewan, une tâche qu'il trouverait sans doute plus facile que d'essayer de supporter le programme LIFT.

Ce qui m'a étonné et m'a révélé son manque d'expérience—comme dans le cas du député de Lanark et Renfrew (M. McBride)—ce sont ses quelques remarques sur l'ensemble du régime parlementaire, notamment, à propos des paroles d'un orateur de ce côté-ci, qu'il s'agissait d'une obstruction systématique au bill C-197. Peu importe le principe du bill C-197, que les députés peuvent en toute honnêteté ne pas admettre, car ma propre interprétation peut être extrême et celle des autres aussi—examinons les faits qui rendent creuses et hypocrites les insinuations d'«obstruction systématique» formulées il y a quelques instants par le ministre d'État et il y a quelque temps par le ministre de l'Agriculture (M. Olson).

**L'hon. M. Olson:** J'ai parlé en toute sincérité.

**M. Nowlan:** On voit la sincérité du ministre si c'est ainsi qu'il envisage la chose, mais je suis—ou j'étais—pour lui un trop bon ami, à la Chambre et hors de la Chambre, pour accepter cette norme de sincérité. Ou alors, je devrai veiller à ce que je lui dis hors de la Chambre, car vous ne pouvez sérieusement, monsieur le ministre—je m'adresse à lui par votre intermédiaire, monsieur l'Orateur—parler d'obstruction lorsqu'il s'agit d'une mesure aussi importante que le Bill C-197, et que nous n'y avons consacré, en tout, que 17 heures...

**L'hon. M. Olson:** Sept jours.

**M. Nowlan:** Oh non, monsieur l'Orateur, le ministre ne peut nier les faits. Nous y avons passé, en tout, 17 heures, échelonnées sur neuf semaines; un jour, le débat n'a duré qu'une demi-heure; d'autres jours, trois ou quatre heures.

**L'hon. M. Lang:** Mais personne ne disait jamais rien de neuf.

**M. Nowlan:** Dix-sept heures en neuf semaines. Si le ministre d'État avait eu l'occasion de connaître le Parlement avant de sortir de la tour d'ivoire de la faculté de droit et de se faire asseoir sans plus de formalités sur les banquettes du Trésor, il saurait ce qu'est l'obstruction systématique. Quand je lui dis, comme je l'ai dit au ministre, que, selon la Commission par laquelle—ou peut-être contre laquelle—tous deux jurent, 10,000 organismes, comités et groupements commerciaux seront touchés indirectement par l'application du Bill C-197 et 120 offices de commercialisation le seront directement, alors je refuse de croire que le ministre était sincère quand il parlait d'obstruction systématique à l'égard d'un projet de loi si fondamental concernant une telle industrie de base.

**L'hon. M. Olson:** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question?

**M. Nowlan:** Oui, certainement.

**L'hon. M. Olson:** J'aimerais demander au député s'il est prêt à prendre ses responsabilités et à faire face aux fermiers s'il continue à faire opposition à ce bill et en empêcher l'adoption pendant cette session?

**M. Nowlan:** Monsieur l'Orateur, je ne peux prendre d'engagements pour personne, mais je dirai au ministre que le bill n'est pas à l'étude à la Chambre depuis le 19 mai.

**L'hon. M. Olson:** Voilà sept jours qu'il est à la Chambre.